



## **Compte-rendu de réunion de bureau tenue le vendredi 28 janvier à 19 H. en visioconférence.**

**Présents :** COSTILHES Evelyne - COURAULT Lydie – LE ROY Annie – CHAVEROT Gilbert – DUCROZET Philippe – FERRIERE Sylvain – GUILLOT Jean-Luc – LACROIX Jean  
**Assistent :** CHIORINO Laure – LOUVEL Laurent – CHANTEREAU Patricia  
**Excusé :** ROCHARD Christophe

Sylvain FERRIERE déclare la séance ouverte à 19 H et donne la parole à Jean Luc Guillot pour les informations du président.

### **1. Retours politiques du président**

Avant d'aborder les informations, Jean Luc présente ses meilleurs vœux à l'ensemble du bureau pour cette nouvelle année. Il souhaite aussi la bienvenue à notre nouveau secrétaire administratif Christophe ROCHARD qui a bien intégré l'équipe début janvier.

#### **Campagne PSF :**

La campagne du PSF sera ouverte du 15 mars au 30 avril pour les ligues et jusqu'au 15 avril pour les clubs et comités. Concernant l'enveloppe, elle est espérée au moins identique à la saison dernière (environ 15.1 % pour les ligues et 79.9 % pour les clubs et comités).

Il est prévu des nouveautés pour l'attribution de la subvention :

Au niveau Ligue : 75 % pour la subvention PSF, 15 % pour la qualité du dossier, 5 % pour le nombre de structures et 5% pour le nombre de licenciés.

Trois actions sont obligatoires afin que le dossier soit recevable (ETR, formation et détection). Les 3 autres actions sont celles prévues dans le plan PSF. Il est aussi possible de prévoir une action pôle espoir si nous souhaitons que celle-ci soit subventionnée.

Au niveau comité : 90 % pour la subvention PSF, 5 % pour le nombre de structures et 5 % pour le nombre de licenciés. Une action obligatoire pour les comités : le recrutement et la fidélisation des jeunes.

#### **Qualiopi :**

C'est une certification obtenue par la fédération qui permet d'être agréé pour le financement des OPCO. De nombreuses contraintes pour garder cette certification,

La FFTT marche sur des œufs car chaque territoire fonctionne différemment avec des comités qui le font eux même ou d'autres qui ont tout décentralisé. Un courrier devrait partir aux comités afin de les informer de cette nouvelle organisation.

#### **Convention territoriale :**

Deux réunions ont eu lieu avec les comités. Un nouveau pôle est créé au niveau FFTT avec comme responsable politique Bruno Bellet et dont la directrice est Malory Lasnier accompagnée d'un agent du développement territorial, Nicolas Steckerman.

Le Pôle accompagnement des territoires (PACTE) a un budget de 250 000€, pour les conventions 21-22 et 22-23.

L'objectif de celui-ci est de formaliser des objectifs communs, travailler ensemble, accompagner les territoires.

Le cadre de ces conventions est :

- de renforcer la fonction employeur des territoires (mise en place de Gad par exemple)
- de professionnaliser la fonction développement (responsable du développement territorial, ETR pilote du développement, labels des clubs, renouvellement des instances (féminisation),
- de piloter la fonction emploi formation (élaborer une stratégie emploi formation, politique annuelle apprentissage, CQP, fonds territoriaux pour l'emploi, accompagnement des jeunes aux responsabilités, ...)

### **Open du Portugal (25 au 28 février) :**

Fred GUERIN accompagnera Agathe AVEZOU en accord avec la fédération, le club de Gerland et la famille. La Ligue met à disposition son salarié sur 4 jours (ce qui représente 459 € de salaire) et prendra en charge ses frais de restauration, d'hébergement et de déplacement à hauteur de 600 €. Le reste sera à la charge du club et de la famille.

### **Remplacement du poste de Laurent LOUVEL :**

Après les trois entretiens finaux, la candidature de Maxime Carlomagno a été retenue. Son contrat débute le 1er février. Il est invité le 31 janvier à la réunion de l'ETR à titre bénévole.

Il travaillera en association avec Laurent LOUVEL (tutorat).

On profite de ce changement de salarié pour redéfinir les missions de ce poste qui s'intitulera **Conseiller Territorial du développement** (lien avec les conventions Fédérales sur axe de la professionnalisation de la fonction développement). Il sera sous la responsabilité des deux Vice-Présidents en charge du développement et de l'accompagnement des comités dans ce secteur. Néanmoins des commandes d'autres branches pourront être passées à ceux-ci notamment dans le cadre de la formation, la détection ou la féminisation (aide aux dirigeantes et accès aux responsabilités).

Il suivra bien sûr tous les dossiers liés au développement de l'activité et accompagnera les comités notamment ceux qui n'ont pas d'agent de développement (s'ils le souhaitent) et clubs dans ce domaine et sera le référent développement de la ligue dans l'ETR.

Il sera en charge du recensement de toutes les formes de pratiques existantes afin que la Ligue puisse établir une cartographie des clubs concernés, et faciliter ainsi les échanges entre les clubs.

Il sera présent le mardi et jeudi à la ligue en même temps que le secrétariat (Laure et Christophe).

### **Vente des Locaux :**

Les premières visites malgré un intérêt semblent ne pas avoir de suites, prochaines le 1<sup>er</sup> février.

Peut-on envisager une baisse du prix de vente ? Le montant serait de 180 000€ net vendeur.

Gilbert CHAVEROT informe que c'est largement suffisant.

Question Philippe DUCROZET : sommes-nous taxées sur les plus-values ? oui comme toutes les entreprises.

### **Féminisation :**

Nous profitons de la journée du 8 mars pour interviewer des dirigeantes et les mettre à l'honneur sur le site et en faisant une newsletter spéciale.

## **2. Augmentation du forfait kilométrique**

Le point mis à l'ordre du jour prévoit de passer le coût du forfait kilométrique de 0.30 € à 0.35 € par rapport à la situation économique actuelle.

Après discussion, la proposition est acceptée à l'unanimité.

## **3. Info commission féminine**

La situation est assez difficile pour se réunir. Il est impossible de trouver une date d'ici la fin mars. Il y a très peu de retours pour organiser les réunions.

Un contact a été pris avec Christine MARADEIX pour faire le point sur leur commission féminine du Puy de Dôme qui évolue très positivement. Elle propose à la Ligue un rassemblement de toutes les féminines lors de la 4<sup>ème</sup> journée avec tous les départements limitrophes.

Un questionnaire partira à toutes les présidentes de comités et clubs, plus Annie, Lydie et Evelyne avec 4 questions :

1<sup>er</sup> : vos premiers pas dans le ping ?

2<sup>ème</sup> : quelles sont vos premières responsabilités ?

3<sup>ème</sup> : quelles sont les difficultés rencontrées ?

4<sup>ème</sup> : quelles aides attendez-vous ?

Une fois toutes les réponses reçues, une publication sera faite sur le site avec la photo et le nom de la féminine le 8 mars. Une newsletter spéciale sera faite par rapport à leur réponse.

A l'issue de ce questionnaire, Jean Luc récupérera les réponses afin de constituer des réseaux d'aides sur différents secteurs et la ligue accompagnée des comités se déplaceront auprès des féminines, peu importe le département.

Concernant le tournoi féminin, la publication a été faite sur le site de la ligue, la newsletter, sur le site de la fédération et un courriel a été envoyé à toutes les féminines licenciées de la Ligue.

Question de Lydie : Peut-on réaliser un questionnaire adapté aux mères des joueurs et joueuses ?

Sylvain explique qu'il existe une action « maman ping » et qui fonctionne très bien dans le Rhône.

Le club de Loire Nord a sa soirée « Dinaping » où il y a beaucoup de féminines.

Toutes ses actions sont des pistes pour le développement, il est important de se rapprocher vers les clubs qui font ses actions afin de les auditer pour voir ce que nous pourrions faire au niveau Ligue.

#### **4. Projet 2020-2024**

Lors du dernier comité directeur l'intervention de Bastien PLAZA, Président du Comité de l'Ain, a fait ressentir le besoin de rappeler le projet 2020-2024. Après une nouvelle mise en forme, il sera présenté le 12 février au conseil de ligue avec ses 6 axes.

- \* Impulser une politique permettant aux clubs de bénéficier des mêmes services quel que soit leur taille.
- \* Se concerter avec les comités afin de répondre à leur problématique
- \* Pérenniser le travail du plan 2018-2024
- \* Avoir une communication plus efficace avec des réunions plus régulières
- \* Promouvoir, faire connaître ce qui existe dans le ping régional
- \* Féminiser : créer une équipe afin de se démultiplier

Il est nécessaire que tous les indicateurs du plan 2018-2024 soient mis à jour et une réaffectation de ceux-ci auprès des responsables des commissions est en cours.

#### **5. Finances**

##### **Le constat de la première phase :**

Beaucoup d'aides ont été budgétées avec :

Été ping : 54 clubs soit 5k€ sur 11k€ par conséquent moins de dépenses, il en va de même pour les féminines où l'aide représente 14k€ sur 21k€.

Pour les renouvellements, nous sommes plus proche de la réalité (64k€ sur 68k€), même si le taux de renouvellement n'est pas énorme, le coût des licences traditionnelles expliquent certainement cela

En fin de phase 1, nous supprimons la moitié des charges qui nous restait sur le poste de Roger.

Nous avons bien une reprise mais celle-ci est plutôt « molle ».

##### **Les hypothèses de fin de saison :**

Au niveau du développement, les charges sont moins importantes, même si nous avons un tuilage avec Maxime sur 5 mois et Laurent encore 3 mois. Cependant, la reprise n'étant pas forcément au rendez-vous, les aides clubs sont moins importantes que prévues.

Au niveau des stages, le stage interdépartemental a été sous-estimé, un complément de 7 k€ a été engagé.

Sur le budget financier, le poste de Laure coûte plus. Pour la partie administrative, un débutant complet coûte plus cher que la moitié d'un mi-temps.

Pour la partie politique, si une aide de 10 K€ est possible par rapport au convention FFTT pour un nouveau CTD, nous sommes bien sûr preneurs.

Il y a aussi la reprise des deux provisions à la retraites qui devraient avoisiner les 30 K€ ;

Avec ces hypothèses, le résultat devrait s'approcher de -142 K€ proche du budget prévisionnel initial. Malgré cela, sur deux saisons nous gagnerions quand même de l'argent, c'est plutôt rassurant.

Deux questions se posent :

- \* les subventions FFTT, Région et ANS seront-elles les mêmes ?
- \* les prises de licences 2022 seront-elles au rendez-vous ?

#### **6. Etat des prises de licences**

Concernant les licences promos nous remarquons un vrai rebond avec 51 % d'augmentation. Nous pouvons atteindre d'ici la fin de saison 8000 à 8500 licences. A terme, les licences promotionnelles sont amenées à dépasser les licences traditionnelles.

Sans la crise sanitaire, nous serions à - 5 % sur les licences traditionnelles au lieu de 15 % à l'heure d'aujourd'hui. Au niveau total, nous serions à l'identique de la saison 2018-2019.

Concernant l'évolution des licences traditionnelles pour les comités, à l'exception de la Savoie et de la Haute-Savoie, tous les autres comités enregistrent un rebond de leurs licences.

Pour les licences promotionnelles, de vraies disparités existent. La fourchette de gain va de 13 % pour la Haute-Savoie à plus de 119 % pour la Savoie. C'est un comité qui enregistre le plus gros recul malgré cela et de grosses opérations sont prévues sur les scolaires tout dépendra des dates des actions et de l'enregistrement des licences.

Sur le total licenciés, le rebond le plus fort est la Savoie, mais chiffre à prendre avec précaution. Trois comités sont en hausse sur les deux années de référence (Ain, Drôme-Ardèche et Isère).

## 7. Ping santé dans les territoires + retour questionnaire Ping Loisir Compétitif

Philippe confirme que les -10 % de licences sont liées à la crise sanitaire. Pour les clubs, nous avons été ambitieux au niveau budget pour les aider car c'est une saison de reprise, malheureusement la crise est encore là, et donc nous allons beaucoup moins dépenser. Des visites de clubs sont prévues avec Laurent et Maxime.

### **Retour sur la commission développement :**

Depuis le début mandat, des réunions sont organisées et notre satisfaction est qu'il y a une quinzaine de participants. Cette commission a été structurée de manière qu'il y ait un témoignage avec comme thème « le développement » (marketing, loisir...). Les participants apprécient beaucoup ce fonctionnement. Une réunion est prévue tous les 2 à 3 mois, la prochaine est prévue le 21 mars.

Une proposition est faite pour être plus proche des clubs en lien avec les comités afin de pouvoir aborder avec eux leur problématique et voir comment améliorer le développement dans leur club.

### **Retour questionnaire Ping Loisir Compétitif :**

La fédération a fait une enquête auprès des ligues et des comités, 79 comités sur 100 et 18 ligues sur 21 ont répondu au questionnaire.

Laurent a retravaillé le document avec les retours sur les thèmes compétitions, les pratiques alternatives (Ultimate, hardbat, darkping...), le ping en extérieur. Ce document sera transmis au conseil de ligue afin qu'il puisse en prendre connaissance.

Le projet 1 table 1 école sera renouvelé jusqu'en 2024, l'objectif est d'implanter 50 tables extérieures dans 50 écoles (cours de récréation). La participation fédérale est de 750 € et 200 € à charge pour les écoles pour une mise à disposition d'une table fixe et de 400 € participation fédérale et 200 € à charge de l'école si l'installation de la table est mobile. Les écoles devaient remplir un questionnaire à renvoyer à la fédération avant le 15 janvier. Au départ, cette communication n'a été faite qu'entre l'USEP, l'UGSEL et la fédération. Nous regrettons que nous n'ayons eu aucune information de l'UGSEL. Sur les écoles privées, 20 tables ont été attribuées dont 1 seule table pour Auvergne-Rhône-Alpes.

Un mail d'information a été envoyé aux délégués départementaux USEP le 17 décembre ainsi que le 7 janvier aux comités ce qui a permis l'inscription de 71 écoles publiques contre 12 avant cette initiative.

Des critères ont été choisis afin de pouvoir proposer des écoles. Ce tableau sera proposé à l'ETR du 31 janvier.

Un guide va être créé pour le ping santé. Des réunions sont prévues au niveau fédéral.

## 8. Jeunes et Technique

**Championnat de France des régions (du 22 au 24 février à Béthunes)** : la délégation représente 19 personnes. Nous n'avons pour le moment pas de délégué, une relance est prévue. Pour les arbitres, merci à Eric d'avoir formé 2 personnes avec comme objectif cette compétition.

La liste des coachs est établie :

- Minimes filles : Christian VIGNALS
- Minimes garçons : Marie-Charlotte HUEBER
- Benjamins garçons : Patrick PEILLEX
- Benjamins filles : Frédéric GUERRIN

Concernant le déplacement, nous avons le minibus de la ligue et la voiture, mais cela ne suffira pas. La lutte peut-elle mettre son minibus à disposition ?

**Stage** : une crainte avait été envisagée sur la présence des juniors, mais finalement ils ont assez bien joué le jeu. Les prochains stages auront lieu à Mâcon, l'ASUL Lyon 8 et au Touvet pour les juniors avec Fabien FILONI (Grésivaudan).

Le top détection a été reporté le 22 mai 2022 à Centr'Isère. Ce report ne pose plus de problème car la fédération a supprimé son action nationale à Pâques.

**Aide aux comités** : la ligue aide trois comités (Isère, Ain et le Rhône) avec la mise à disposition de Frédéric GUERIN. Cette aide représente environ 4600 € pour les trois comités.

- Isère : 6 x 3h soit 1113 €
- Ain : 9 x 2h soit 1461 €
- Rhône : 32 x 3h soit 2179 €

Pour la section Cournon, nous apportons notre aide à l'encadrement aux deux éducateurs soit environ 2000 à 2500 €. Deux contrats sous forme de CDI seront faits aux deux éducateurs de Cournon.

**Dendreo** : logiciel de gestion des formations

La fédération a eu la certification Qualiopi au 2 décembre. Toutes les données (qualitatif, logistique, quantitatif et évaluation) devront être rentrées sur ce logiciel.

Les formateurs devront rentrer toutes les données, et les personnes qui organiseront des formations devront les saisir sur DENDREO. Une seule personne devra gérer ces validations. Au vu des retours des ligues et comités, il a été demandé qu'il y ait au moins une autre personne pour effectuer cette gestion.

**Formation EF** :

Qui va reprendre la formation au départ de Laurent ? Annie se propose d'aider mais pas de la reprendre dans sa totalité.

**Formation CQP/BP** : une réunion a été organisée pour revoir la convention avec le CREPS et Voiron afin d'avoir une meilleure harmonisation. Le CREPS est demandeur pour que la ligue les aide à recruter avec mis à disposition d'une info sur le site. Mylène MATHIEU s'est proposée de venir expliquer les différents contrats d'apprentissage lors de notre assemblée générale.

**CFF / CREF** :

Peu de réunion. Une présentation avec trois clubs sur le thème « un président heureux » aura lieu mardi 1<sup>er</sup> février en webinaire.

**Formation des dirigeants** : Lors des visites de clubs, Maxime détectera de nouveaux dirigeants qui sont en devenir ou qui ont besoin de formation. Gérard LE ROY s'est proposé de coordonner cela avec Maxime afin que celui-ci puisse faire des flyers, organiser des conférences croisées, des publications à faire paraître sur le site. L'objectif est aussi de faire remonter tous les thèmes possibles existants ou nouveaux.

Séance levée à 21 H30

Prochaine réunion Conseil de ligue samedi 12 février 2022.

Le Secrétaire Général  
Sylvain FERRIERE



Le Président  
Jean-Luc GUILLOT

